

QUI SONT LES BÉNÉVOLES ?

Il faut tout d'abord rappeler que **le profil type du bénévole a sensiblement évolué au cours de ces dernières années, soit que le bénévole ait subi l'évolution même de la Société, soit qu'il éprouve quelques difficultés à s'engager dans le temps**. Globalement, on est passé d'une "Cause" à une situation où elles vont donner la priorité à l'action et à ses résultats lisibles.

Ainsi les associations qui recherchent souvent à remplacer tout ou partie de leur encadrement, ou souhaitent trouver des bénévoles susceptibles d'assurer des responsabilités, s'aperçoivent très vite que ceux qu'elles rencontrent sont sans doute prêts à s'engager pour une mission bien définie et limitée dans le temps, mais plus rarement, au moins dans un premier temps, pour exercer une responsabilité précise, ou de longue durée.

Les enquêtes menées par l'INSEE introduisent une typologie assez précise, et maintenant largement reprise, des acteurs du bénévolat, pour segmenter les 14 millions de bénévoles associatifs :

les bénévoles occasionnels (Téléthon, actions ponctuelles,...) consacreront environ 30 heures par an au bénévolat. Il faut d'ailleurs considérer que certains de ces bénévoles occasionnels pourront devenir des bénévoles réguliers ;

les bénévoles réguliers, selon cette même enquête, représenteront un peu moins de la moitié du total des bénévoles et consacreront, chaque mois, une moyenne de 30 heures de leur temps au bénévolat ;

enfin, les bénévoles très impliqués, le plus souvent appelés "militants" peuvent consacrer de 30 heures par mois à 15 heures par semaine. Dans cette catégorie des bénévoles, il existe même des bénévoles à "plein temps"...voire plus !

Cette typologie, pour intéressante qu'elle soit, présente le risque de hiérarchiser les bénévoles, en quelque sorte de faire la distinction entre "les vrais et les amateurs".

Cette analyse implicite est à récuser au profit de celle d'un processus éducatif, dans lequel l'association a une très large part de responsabilité, amenant tout d'abord les personnes intéressées à connaître la vie associative et le bénévolat à l'occasion de coups de main ponctuels, avant de souscrire éventuellement des engagements plus réguliers.

Par ailleurs, les bénévoles potentiels sont très nombreux, et nombreux également sont ceux d'entre eux qui formulent assez précisément l'aspect du bénévolat qui peut leur convenir.

Cependant, au moment du choix, ils ne savent ni où ni à qui s'adresser même si, dans une certaine mesure, Internet peut aujourd'hui faciliter leurs recherches.

Enfin, grâce en particulier aux démarches de l'association "Passerelles et Compétences", on peut introduire une notion supplémentaire transversale : "le bénévolat d'expertise ou de compétences, qui concerne des missions d'expertise de courte durée.

Ce bénévolat est le plus souvent le fait de cadres en activité, par exemple : monter un site Internet, améliorer le système de gestion, mettre en place une comptabilité analytique, aider à recruter de nouveaux responsables...

De ce fait, la plupart des candidatures au bénévolat restent d'ordre spontané :

soit que le bénévole, sachant quelle est la forme de service qui lui convient le mieux, se sente attiré par telle ou telle association dont il pense que l'activité peut correspondre à ce qu'il recherche et, dans ce cas, il prendra alors directement contact avec une association précise ;

soit qu'il veuille tout simplement, sans idée préconçue, "faire du bénévolat" sous une forme qu'il ne discerne pas et pour laquelle il recherche alors conseils et recommandations auprès d'une association connue, souhaitant que celle-ci puisse l'orienter utilement,

soit encore que, sensibilisé par les différentes publicités dont bénéficie aujourd'hui le bénévolat ou informé d'actions particulières relatées par la presse, il s'adresse spontanément aux associations concernées ;

soit aussi qu'il veuille partager avec d'autres, qui ont le même objectif, une expérience humaine valorisante ;

soit enfin, parce que plus ou moins bien "dans sa peau", il pense pouvoir échapper à son environnement immédiat en mettant un peu de son temps, à la disposition d'autrui tout en souhaitant que son investissement dans l'action bénévole puisse participer à son développement personnel, à la création d'un réseau personnel, au développement de compétences ... "ou tout simplement" servir à quelque chose !

Pour trouver des bénévoles et attirer à elles ceux qui sont à la recherche du bénévolat qui leur conviendra le mieux, les associations disposent aujourd'hui de différents moyens :

leur existence, la nature de leur projet associatif, et la définition de missions susceptibles d'intéresser les bénévoles potentiels ;

la participation systématique aux forums des associations, et aux différentes manifestations régulièrement organisés par les municipalités ;

le "bouche-à-oreille" fonctionne toujours et les associations peuvent souvent trouver dans leur propre entourage les nouveaux bénévoles dont elles ont besoin ;

les associations peuvent aussi rechercher la collaboration de France Bénévolat dont la raison d'être est justement de faciliter l'intermédiation entre associations et bénévoles potentiels ;

elles peuvent enfin participer activement, lorsque ce projet sera effectif, à la "journée annuelle et mondiale du Bénévolat" autour du 5 Décembre.

C'est pour répondre à cette multiplicité d'offres et de demandes de compétences bénévoles que France Bénévolat insiste autant sur la notion "d'intermédiation active", qui dépasse, et de très loin, le simple rapprochement automatique. Elle en donne la définition suivante :

La promotion volontariste du bénévolat :

par cible de publics (les jeunes, les salariés, les actifs, "les femmes au foyer", les demandeurs d'emploi, les retraités) ;

par secteur de la vie associative (la solidarité, le sport, la culture, l'éducation...);

par territoire (bassins de vie ou arrondissements).

La sensibilisation, voire la formation, des associations aux conditions d'accueil, d'intégration, de reconnaissance et de fidélisation des bénévoles ;

Un travail en amont permanent, si possible anticipé, avec les associations partenaires sur le contenu de leurs missions bénévoles (nature des activités, exigences, disponibilités nécessaires, accompagnement des bénévoles, etc.) ;

Les moyens à mettre en oeuvre localement pour une meilleure visibilité des associations (Forums des associations, Maisons des Associations, répertoire "qualifié" des associations, guide des innovations associatives...);

L'orientation, via les sites Internet, en particulier www.francebenevolat.org, des personnes ayant des projets précis vers les associations ayant des besoins de compétences bénévoles clairement décrits ;

Bien sûr, l'accueil de qualité, le conseil et l'orientation, parfois approfondie, des bénévoles potentiels accueillis, ainsi que leur suivi au sein des associations partenaires.